

Un certain nombre d'idées m'ont impressionné, notamment l'allocation de conjoint pour les veufs et les veuves de 60 à 64 ans—je ne suis pas dans cette catégorie, Dieu merci, mais je pense à l'ensemble des Canadiens—de même que l'amélioration de la situation financière des anciens combattants, les systèmes communautaires de soins de santé et, ce qui m'a beaucoup plu, l'encouragement à tous ceux qui se consacrent à la poursuite de l'excellence dans des domaines comme les arts, la culture et l'athlétisme. Il y a de très bonnes intentions au chapitre de la justice sociale, terme politique très juste que j'ai entendu prononcer la première fois par un grand Canadien qui fut premier ministre de l'Ontario, feu l'honorable Leslie Frost.

Je suis persuadé que les Canadiens apprécieront ce ton nouveau dans nos relations fédérales-provinciales. Cela augure très bien pour l'avenir d'un Canada uni, harmonieux et prospère.

En particulier, j'ai lu avec plaisir que «l'entente constitutionnelle demeurera incomplète tant que le Québec n'y aura pas adhéré». Lorsque nous l'avons étudiée, il m'a été émotionnellement et intellectuellement impossible de l'appuyer, car j'estimais, et j'estime toujours, comme je l'ai dit, que tout accord ayant l'appui de tout le Canada à l'exception du Québec était insuffisant, voire pire. J'espère donc de nouveaux progrès importants dans ce domaine vital, et le discours du trône me donne confiance.

Honorables sénateurs, j'ai été heureux de constater que le discours du trône, en dépit de la brièveté de tels documents, consacrait trois pages et demie aux affaires étrangères sous le titre: «Rayonnement international».

Dans le domaine des relations extérieures, le premier ministre Mulroney a déjà beaucoup fait. La nomination de l'ancien premier ministre, Joe Clark, à ce portefeuille en est déjà une preuve. A ma connaissance, personne n'aurait pu nous représenter mieux sur la scène internationale que l'ancien premier ministre. Il connaît de nombreux leaders internationaux qui le respectent. Cela montre l'aptitude du premier ministre, et je l'en félicite, à placer la bonne personne au bon endroit. Il y a ensuite la nomination de Douglas Roche comme ambassadeur au désarmement. Je ne connais personne au Canada dont le caractère, la formation, le tempérament et les connaissances le qualifient aussi bien pour ce travail. Il était impossible de trouver mieux. La nomination de M. Lewis comme ambassadeur auprès des Nations Unies, celle de M. Francis comme ambassadeur au Portugal témoignent de la sagesse et de la finesse du premier ministre Mulroney.

Le discours du trône nous dit que «l'influence que peut exercer le Canada sur le cours des événements mondiaux dépend dans une large mesure de la vigueur des institutions internationales». Je pense que c'est là un excellent principe. Nous ne pouvons pas faire cavalier seul sur la scène internationale et obtenir en même temps de grands résultats.

Des contacts utiles ont déjà été pris au niveau le plus élevé avec les leaders des États-Unis. Il n'est pas nécessaire d'avoir un quotient intellectuel bien élevé ou d'avoir fait des semaines de recherche pour trouver des raisons de critiquer la politique des États-Unis. Rien de plus facile. Pourtant, je n'ai toujours trouvé personne qui puisse contredire Robert Thompson, autrefois leader à la Chambre des communes du sénateur Olson, qui a dit: «Monsieur le président, que nous le voulions

ou non, les Américains sont nos meilleurs amis». Essayez d'y échapper!

Dans le numéro du *Citizen* d'Ottawa paru hier, j'ai lu avec plaisir un article intitulé: «Days of Squabbling with France Over: P.M.» Pourquoi, au nom du ciel, devons-nous nous quereller avec la France? A mon avis, si nous obtenons l'assentiment général des Canadiens et réussissons à susciter la bienveillance à l'étranger, nous nous acheminerons vers de grands succès et je crois que, sous ce rapport, les vœux de tous les Canadiens accompagneront le nouveau gouvernement.

Je constate avec plaisir qu'un comité parlementaire spécial entreprendra une étude approfondie des principaux éléments et objectifs de nos relations internationales. Une étude de ce genre se fait attendre depuis trop longtemps.

J'aborde une autre question avec un certain émoi. Je ne prétends pas être spécialiste en matière de défense nationale, mais j'ai accueilli avec satisfaction le passage du discours qui traitait de la question. En qualité de pacifiste convaincu, peu m'importe comment on m'appelle, j'appuie volontiers les efforts du ministre de la Défense, M. Coates. Nous ne pouvons pas confier aux hommes et aux femmes enrôlés dans nos forces armées des rôles importants sur le plan mondial ou national sans leur fournir les ressources et le matériel nécessaires pour accomplir leur tâche. J'estime aussi qu'ils sont en nombre insuffisant pour s'acquitter des tâches que nous leur avons assignées. Donc, une colombe comme moi est d'avis qu'il faut augmenter de façon réaliste notre effectif militaire. Nous faisons partie de l'OTAN parce qu'un gouvernement a autrefois décidé qu'il était bien vu d'en faire partie et que les Canadiens ont par la suite démontré qu'ils approuvaient cette décision. Les Canadiens ne m'ont jamais semblé s'intéresser outre mesure à la politique étrangère. Pendant des années, j'ai cherché une marque d'intérêt de leur part à cet égard. J'en ai relevé quelques-unes. D'abord, ils veulent que nous soyons membres des Nations Unies. Deuxièmement, ils sont fiers de nos forces de paix. Je n'ai rencontré aucun Canadien qui ne l'était pas. Troisièmement, comme nous faisons à juste titre partie de l'OTAN nous devons fournir notre part d'effort. Si je ne m'abuse, le sous-comité du Sénat sur la Défense nationale l'a dit de la façon la plus éloquente. J'ai toujours perçu ces sentiments chez le peuple canadien. Même un pacifiste ou un neutraliste doit se rendre à l'évidence. J'approuve le discours du trône à cet égard.

Je termine comme j'ai commencé en soulignant l'importance de notre époque et de cette chambre en cette époque. On ne tient pas compte de nous, on nous néglige, nous critique. Si j'ai bien compris le discours du trône, on ne formera un groupe de travail que pour la réforme de la Chambre des communes. Lorsqu'on a formé un comité mixte au cours de la dernière législature, je n'ai pas apprécié qu'on lui confie le mandat d'examiner la réforme d'une seule chambre. Je n'étais pas d'accord avec cette initiative.

**L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement):** Avec la majorité des Communes.

**Le sénateur Macquarrie:** Comme le dit le sénateur Doody, «avec la majorité des Communes».

Il demeure toutefois, qu'il faut faire attention, que la réforme de cette chambre inquiète plus d'un. Pour certains, cette réforme est importante. En toute déférence pour mes